

Les Affiches parisiennes, 10 juillet 2015

Connecter l'ordre pour éviter le désordre

Olivier VAGNEUX - publié le 10 juillet 2015 - Actualité

Tweeter (19) 8+1 1 J'aime (19) Envoyer par mail Imprimer



La deuxième édition des États généraux du numérique a permis aux avocats de s'interroger sur leur politique numérique. Pascal Eydoux, président du CNB, a souhaité que ces États généraux donnent envie aux avocats de développer le numérique sinon de jeter un regard bienveillant sur ce que les autres veulent développer.

Parmi les nouveaux défis pour le droit rapportés par Jean-Marc Sauvé, vice-président du Conseil d'État, apparaissent une loi sur le numérique ainsi qu'une politique numérique pour les avocats. Patrick Le Donne, président de la commission intranet et nouvelles technologies du Conseil national des barreaux (CNB) a ouvert ces États généraux du numérique en présentant comme idéal de cette journée une « République du numérique ». La devise en serait : liberté de l'individu par le numérique, égalité des droits sur internet et fraternité d'un numérique accessible à tous. Pas moins de 70 recommandations permettraient d'y arriver.